

Voici maintenant le dossier de M. Brisson. On verra qu'il est très édifiant :

Le F.^r. Brisson est de vingt ans plus ancien maçon que le F.^r. Félix Faure.

Il a depuis de longues années bien mérité de l'Ordre et se faisait un plaisir de répondre par la lettre ci-dessous à la planche que le F.^r. Thulié lui avait adressé au nom du Grand Orient de France pour le remercier de l'attitude si énergique et si républicaine qu'il a prise, en signalant à la Chambre des députés les dangers, pour l'avenir de la République, de la puissance actuelle des Congrégations, et réclamer de suite l'application de la loi qui les régit.

"Paris, le 16 janvier 1891.

"Monsieur le président et T.^r. C.^r. F.^r., je reçois avec joie la lettre par laquelle vous voulez bien, au nom du Conseil de l'Ordre du G.^r.-O.^r. de France, me donner des encouragements à l'occasion du dernier débat sur les Congrégations. Votre approbation m'est précieuse, non-seulement parce que je compte beaucoup d'amis personnels dans les Ateliers, vous notamment, Monsieur le président, mais encore, mais surtout, parce qu'elle me montre la Franc-Maçonnerie toujours prête à s'opposer aux tentatives du parti clérical. La lutte recommence dans des conditions fâcheuses : il devient de mode de nier le danger, ce qui dispense de le combattre et de se faire des ennemis ; l'opinion la mieux portée sur cette question est de n'en point avoir, de considérer l'esprit ultramontain comme évanoui et l'esprit laïque comme inutile. Je suis à l'opposé de cette manière de voir, ou plutôt de parler ; je continuerai à l'occasion de signaler le péril ; la Congrégation reprend ses influences ; ce n'est jamais sans dommage pour la liberté et la patrie ; il me sera doux de me savoir soutenu par ceux au milieu desquels j'ai longtemps combattu.

"Veuillez agréer....., etc."

HENRI BRISSON."

(Bulletin du G.^r.-O.^r. 1890-1891, p. 822.)

Aussi, à la distribution des prix aux élèves des cours commerciaux du Grand-Orient, le 31 janvier 1898, présidée par le F.^r. Brisson, alors président de la Chambre des députés, assistons-nous à un intéressant échange de discours.

Le F.^r. Desmons, président du Conseil de l'Ordre, présente ainsi le F.^r. Brisson :

"Vous connaissez tous, Mesdames et Messieurs, et vous surtout, mes F.^r., membres des Loges de Paris, vous connaissez tous le F.^r. Brisson. Je n'ai pas à vous le présenter, vous savez qui il est, et ce qu'il est ; il n'est pas né d'hier, ni à la vie politique, ni à la vie maçonnique. De tout temps, dût sa modestie en rougir, vous le savez, il s'est fait remarquer, dans le monde profane comme dans le monde maçonnique, par sa parfaite intégrité, et quand on dit : *Brisson*, l'esprit ajoute immédiatement ce qualificatif : *l'intègre Brisson*.

Ce n'est pas lui, en effet, que l'on accusera jamais de s'être laissé guider par l'égoïsme et l'intérêt ! Ce n'est pas lui qu'on